

**M.J.C. DE CARCASSONNE**  
**COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE**  
**DU SAMEDI 18 JUIN 2016**

Le samedi 18 juin 2016, à 9 H 15, l'Assemblée Générale de la M.J.C. s'est déroulée sous la Présidence de Mr. Joseph BRISOT.

**J. BRISOT** ouvre la séance, souhaite la bienvenue aux invités et aux adhérents et les remercie de leur présence à cette Assemblée Générale.

**J. BRISOT** présente les différentes personnalités qui siègent à la tribune :

Mme Audrey DUTON, Conseillère Municipale déléguée à l'environnement et à la Jeunesse, qui représente Monsieur le Maire retenu par d'autres obligations.

Mr. Daniel JEAN-PIERRE qui représente le Président de la Fédération Régionale des M.J.C. LANGUEDOC-ROUSSILLON, retenu à la Confédération des M.J.C.

Mr. Jean SUAU. Commissaire aux Comptes.

Mr Richard MELIS, Vice-Président Délégué.

Mme Suzanne DUBERNAT-SIRE, Secrétaire Générale.

Mr Frédéric GRILLOT, Trésorier adjoint.

**Excusées :**

M. le Maire de Carcassonne

Mme Magali BARDOU, Maire adjointe, retenue par ses obligations.

Mme Catherine CIALA, Trésorière.

Mme Noële MAGNE

**Joseph BRISOT** regrette et demande des excuses sur le retard pris pour le début des travaux de cette AG, un retard qui est dû à l'affluence tardive à la table d'émargement.

Il précise que c'est la 61<sup>ème</sup> Assemblée Générale de la M.J.C et rappelle qu'elle reste un temps fort dans le fonctionnement de l'association tout en permettant aux membres présents de s'exprimer et d'intervenir dans les différents débats. Mais cet AG revêt néanmoins un caractère particulier car elle sera amenée à statuer sur des propositions capitales engageant l'avenir de notre structure.

Il remercie la présence de représentants d'autres M.J.C. du réseau (Gruissan, Coursan) qui sont venus, solidairement, nous apporter leur soutien.

Concernant le déroulement de l'AG, le Président précise que plusieurs points seront à débattre et nécessiteront l'avis de l'Assemblée. Le bulletin de vote qui a été remis à chaque adhérent servira à l'expression de chacun et devra être déposé, en fin de réunion, dans l'urne placée à la sortie de la salle. Suivra le dépouillement.

**1 Vote du Compte-Rendu de l'Assemblée Générale du samedi 20 juin 2015**

**J. BRISOT** demande si des remarques sont à faire sur ce Compte-rendu.

Aucune observation n'étant formulée, il propose de procéder au vote.

**2 Rapport Moral (lecture, discussion, vote)**

**J. BRISOT** lit le Rapport Moral (voir en annexe).

Ce rapport moral évoque longuement l'origine des difficultés que rencontre notre Maison aujourd'hui et fait état de certaines propositions visant la sortie de cette situation alarmante. Il appartiendra ensuite à l'Assemblée Générale de se positionner sur ces propositions.

Comme il se doit, le Président rappelle que le Rapport Moral doit être soumis à la discussion, et demande s'il y a des questions.

**Une adhérente** voudrait savoir, si l'augmentation de l'adhésion est actée, sera-t-elle définitive? Concernant la baisse de la masse salariale, comment va-t-elle se traduire concrètement?

**J. BRISOT** répond que cette augmentation n'a pas pour vocation à être pérennisée. Néanmoins elle est étroitement liée à l'évolution de la situation. Bien entendu si la situation devait s'améliorer dans les prochaines années, rien ne s'opposerait à une diminution de la participation de chacun. Seul l'avenir pourra nous le dire! Concernant la baisse de la masse salariale rien, à ce jour, n'a été, concrètement, mis en place puisqu'elle est liée à l'accord de principe de notre Assemblée Générale. Si tel devait être le cas et compte-tenu du caractère sensible de la démarche, c'est avec une attention toute particulière que le Conseil d'Administration devra conduire ce dossier.

**Un adhérent** fait remarquer que l'augmentation de l'adhésion qui est proposée aujourd'hui n'est pas une petite augmentation de 5 ou 10% mais bien une hausse qui va au-delà du doublement. Et de rajouter: "c'est toujours pareil, quand il s'agit de faire des efforts, c'est toujours le même qui doit mettre la –main au portefeuille- celui qui est en bas de l'échelle c'est à dire le citoyen ou, pour nous, l'adhérent que nous sommes tous ici. Cependant, comme je ne veux pas que la MJC disparaisse, je voterai pour l'augmentation qui est proposée".

**Un adhérent** demande si les personnes qui pratiquent plusieurs activités seront obligées de payer plusieurs fois cette augmentation.

**J. BRISOT** répond que l'augmentation concernera l'adhésion et que l'adhésion restera unique, y compris pour ceux qui pratiquent plusieurs activités. En conséquence et tout à fait logiquement l'augmentation ne sera réglée qu'une seule fois.

**Une adhérente** demande si ce versement pourra être déduit des impôts.

**J. BRISOT** répond que la loi française, par le Code des Impôts, permet à certains organismes comme les partis politiques ou les syndicats de bénéficier de cette mesure. Il est donc légitime que la question soit posée. Dans les faits il semblerait que le monde associatif ne puisse pas, légalement, bénéficier de cette mesure.

**J. SUAUI**, notre Commissaire aux Comptes, rappelle que seulement les dons restent déductibles des impôts. Un imprimé (C.E.R.F.A.) remis au donateur et à joindre avec la déclaration d'impôts, est à remplir.

**J. BRISOT** ajoute que, pour être qualifié de don, le donateur ne doit pas bénéficier d'une forme de contrepartie autrement dit le versement effectué doit être désintéressé.

**Une adhérente** demande si la cotisation aux activités va augmenter.

**J. BRISOT** répond que le montant de la cotisation des activités est fixé par l'activité elle-même en fonction de ses propres besoins. L'augmentation concerne seulement l'adhésion et pas la cotisation qui reste directement liée au fonctionnement de chaque activité.

**Un adhérent** demande où nous irions si la M.J.C. fermait.

**J. BRISOT** répond que si la "MJC fermait" cela signifierait qu'elle n'existerait plus en tant qu'Association et que, en conséquence, cette question ne se poserait plus. Cela n'empêche pas de penser à l'immense gâchis que pourrait engendrer une telle fermeture auprès des adhérents et des activités auxquelles ils sont attachés.

**V. MATTIUZZI** précise que, dans l'éventualité d'une fermeture de la structure, il a entrepris une recherche de salles sur la Ville. Pour lui le constat est clair: il est déjà très difficile d'en trouver une et, si tel peut-être le cas, les conditions imposées sont bien loin des conditions qui sont les nôtres au sein de la MJC. Le prix demandé et les contraintes, notamment de disponibilité et d'horaires, doivent nous inciter à bien mesurer ce que nous pourrions perdre. Pour ma part, même si l'augmentation proposée est importante, il n'y aura pas "photo" quant à ma décision.

**Une adhérente** fait remarquer que l'importance de la hausse préconisée entrainera plusieurs départs.

**J. BRISOT** répond que l'on peut comprendre la gêne occasionnée par cette hausse auprès des adhérents les plus nécessiteux. Même si cette éventualité doit être envisagée et intégrée dans les simulations financières, il reste très difficile d'en déterminer la hauteur.

**N. LAUMONT** demande si les autres M.J.C. qui ont augmenté leur adhésion ont perdu des adhérents.

**S. POVILLON**, Directeur de la M.J.C. de Gruissan, ajoute que, dans sa Maison, le montant de l'adhésion a subi une augmentation de 25 €. Si le nombre d'adhérents a légèrement fléchi la première année il est remonté les années suivantes. Nous sommes aujourd'hui à la même hauteur qu'avant l'année d'augmentation.

**D. JEAN-PIERRE**, Directeur Régional, constate que les tarifs pratiqués à la M.J.C. de Carcassonne restent dans les tarifs moyens des M.J.C. du réseau. Ce sont des tarifs très accessibles.

**Une adhérente** demande si l'information aux familles sera faite à la rentrée et si le paiement pourra être fractionné.

**S. GRANIER** répond que l'information la plus large possible sera mise en place si l'augmentation devient effective. Quant au règlement, il pourra s'effectuer en 2, 3, 4, ...versements comme c'est déjà le cas. Il rappelle aussi que des aides comme le Chèque Passerelle, des bons de la C.A.F. des coupons sport ou encore des interventions de Comités d'entreprise peuvent aider. La aussi, il faudra informer le plus possible les familles sur l'existence de ces mesures, des mesures qui, par ignorance ou par négligence, ne sont pas systématiquement utilisées.

**B. BARRE** fait remarquer que les personnes en situation de handicap de son atelier "Main dans la main" acceptent l'augmentation de l'adhésion. Elle précise que ces personnes font partie de l'A.P.A.J.H. (Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés) laquelle a signé une convention de partenariat avec la M.J.C. Comte tenu de l'accueil qui est réservé à cette activité on ne peut qu'accompagner les propositions qui sont faites dans le cadre de cette AG.

**J. LLAMAS**, ancien service civique à la M.J.C., il tient à la remercier pour tout ce qu'elle peut apporter au niveau des Jeunes qui y effectuent leur service civique. *"C'est un volet qui n'est pas souvent évoqué mais l'accompagnement qu'apporte la MJC dans ce domaine est essentiel. Si j'en parle ici c'est que j'ai vécu moi-même cette expérience et je ne peux pas imaginer de voir disparaître ce service tellement utile au Public jeune. La M.J.C. est, et doit rester, une grande famille"*.

### **3 Compte-Rendu d'Activité**

**S. DUBERNAT-SIRE**, Secrétaire Générale, présente le Compte-rendu d'activité.

Les grandes lignes de cette présentation:

*La M.J.C. de CARCASSONNE est une maison qui accueille tout le monde, une ruche où s'agitent enfants, adolescents, jeunes, adultes. Ils vont tous dans la même direction pour s'épanouir et forger leur citoyenneté par l'éducation populaire. Qu'est-ce que l'éducation populaire ? C'est l'éducation de chacun par et pour chacun dans une vraie notion de partage. Elle fait appel aux ressources de chaque personne pour l'aider à se développer, grandir, s'épanouir. Cette éducation est faite par des bénévoles ou par des animateurs techniciens au service de personnes valides ou en situation de handicap.*

*La M.J.C. de Carcassonne compte 1 293 adhérents et 1 434 pratiquants (certains adhérents pratiquent plusieurs activités).*

#### **La présentation s'appuie sur un montage visuel.**

##### **▪ Pour présenter la répartition géographique des adhérents**

*831 pratiquants habitent Carcassonne, soit 58 % qui se retrouvent dans nos différents ateliers. A noter que 12 % de nos adhérents sont issus des quartiers sensibles, notamment la Bastide.*

*444 viennent du reste de l'Agglomération du Carcassonnais, soit 31 %. Les adhérents les plus nombreux viennent de Villemoustaussou, de Pennautier et de Palaja. Ils sont 159 à venir de l'extérieur de l'Agglomération, soit 11 %. A mesure que l'on s'éloigne de la ville, le nombre d'adhérents faiblit, ce qui est légitime.*

##### **▪ Pour présenter les tranches d'âges**

*815 femmes et 619 hommes pratiquent les activités de la M.J.C.. Nous avons perdu surtout des jeunes enfants et adolescents mais gagné des adultes. Les jeunes Carcassonnais, après le bac, s'en vont faire des études à l'extérieur du département. Cela explique la chute libre de la tranche des 18-40 ans. La vie professionnelle, la*

*vie de famille et les enfants à gérer l'expliquent aussi. En termes de politique sociale, le rôle de la M.J.C. est important.*

*Nous couvrons tous les âges de la vie, tous les besoins, de 3-4 ans à 93 ans.*

▪ **Pour présenter la répartition par secteur d'activité**

La saison 2015-2016 en prose :

*Que viennent-ils faire dans cette ... ? Chacun complètera selon son attachement à la M.J.C..*

*Ils participent à 70 activités de loisirs qui se déclinent en 9 thématiques : pratiques sportives, citoyenneté et solidarité, musiques et danses, théâtre, ouverture sur le monde, jeux de l'esprit, arts plastiques, lectures et écritures, sciences et technologies.*

**Les pratiques sportives** sont le groupe d'activités de la Maison qui attire le plus de participants.

*Nous rencontrons Georges et Eva pour l'aïkido, Thomas et Laurent pour l'escrime sous plusieurs formes, Thibaut pour les Arts Martiaux Historiques Européens, Aude pour le yoga, Sandrine pour la zumba ou le Body tonic, Vincent et Sonia pour la marche détente, Paul pour la plongée, Patricia pour le volley, Nicolas pour le tennis de table, Jean-Jacques pour le rugby à XIII.*

**La citoyenneté** est l'art de réfléchir sur la politique institutionnelle, ce n'est pas seulement la politisation. Plusieurs jeunes, accompagnés de Bruno, ont œuvré ensemble plusieurs années au niveau européen pour se retrouver au Parlement Européen de Bruxelles ou dans le grand amphithéâtre du Conseil de l'Europe à Strasbourg et pour débattre de leur avenir.

**La solidarité** est une valeur qui se concrétise dans la M.J.C. C'est le seul lieu sur la ville où les élèves en difficulté peuvent bénéficier de cours scolaires de mise à niveau gratuits et de qualité. C'est l'accompagnement scolaire en lien avec les assistantes sociales et ses 25 animateurs dont Françoise, André, Christian Janine ..... et les autres.

**Les musiques** sont entrées aussi dans la M.J.C. Tous les instruments d'une fanfare sont enseignés et pratiqués avec Eva pour, ensuite, défiler lors de manifestations dans les rues de la ville. Il est possible également de jouer du violon irlandais avec Guy, de la guitare avec Jacky, Henri ou Serge. Elles peuvent servir de support à des danses.

**Les danses** s'adressent à tous, à tous les âges. Dès 3-4 ans, nous pouvons nous éclater dans le modern jazz avec Lisa. Toujours avec Lisa, les handicapés moteurs peuvent aussi éprouver la joie de danser "en compagnie" pour le spectacle de fin d'année au théâtre municipal ou de participer à des concours nationaux où ils remportent des récompenses.

*Nous croisons Florence pour la salsa, Bernard et Martine pour le tango argentin, Vincent et Marie-Claude pour la country, Marie-Hélène pour les danses traditionnelles.*

**Le théâtre** permet à ceux qui en sont fous de "monter" sur les planches, de se métamorphoser. Tout est possible chez nous avec Françoise ou Patricia dans la salle 5 et à l'extérieur de nos murs. De multiples compagnies et ateliers attendent jeunes enfants, adolescents et adultes.

**L'ouverture sur le monde** est présente à la M.J.C. Nous pouvons être transportés très loin, au Japon en nous initiant à l'art du bonsaï selon les règles très strictes japonaises ou pas avec Cathy. Nous pouvons nous replonger dans notre enfance en construisant des pliages de papier avec Claire. Il est facile d'apprendre la langue dite "étrangère" des kanas japonais avec Claire ou le sanskrit, considéré comme une des plus anciennes langues, avec Michel. Si Tintin et les voyages sur la lune vous font rêver, allez à la Conversation Science-Fiction avec Cyril. Plus près, vous pouvez converser en anglais avec Tom, en russe avec Ludmilla. Si vous voulez dissenter sur le monde hispanique, rejoignez Marie-Thérèse, Sabine, Jean-Pierre ou Jean-Luc. Le chinois n'aura plus de secret pour vous avec Mireille. Si vous voulez apprécier les saveurs du monde, les plats sont confectionnés par Frédéric.

**Les jeux de l'esprit** vous évitent d'aller jouer au casino. Des jeux de cartes de toutes sortes n'auront plus de secret pour vous avec Bruno. Certaines, celles de Louis, ont même le "logo sport cérébral". Vous pouvez décorer

vous-même des pions pour jouer chez Warhammer, participer à des jeux de rôles "grandeur nature" ou à des "petits jeux" avec Nicolas. Les jeux de chiffres et de lettres comme à la télévision vous attendent avec Bernard ou Suzanne. Le scrabble aussi est présent avec Andrée ainsi que le jeu d'échecs avec Michel.

**Les arts plastiques** sont déclinés en nombreux ateliers pour développer vos dons artistiques ou décorer vos intérieurs : aquarelles avec Yves ou Robert, dessins de nus avec Bernadette, loisirs créatifs pour confectionner vous-même de petits ouvrages avec Patricia ou en créer avec Nicole. Vous pouvez tout imaginer chez nous.

**Les lectures et écritures** sont proposées dans notre Maison. Au Cercle de poésie, Régine ou Brigitte vous attendent pour dire quelques mots avec élégance et esprit. De très nombreuses informations sont véhiculées par l'image ou oralement. Nous constatons que les personnes lisent peu. Néanmoins, Dominique vous conseillera à travers un panel important de livres, de la dernière parution aux plus vieux un peu oubliés, de la bibliothèque.

**Les sciences et technologies** attirent des pratiquants. Communication ancienne, les radios amateurs sont experts en la matière avec Martine. Nous sommes au XXIème siècle et tout le monde dit maîtriser l'ordinateur. Tout le monde joue avec, mais certains ne savent pas aller plus loin. Ce n'est pas grave parce que l'atelier "Théma 'Tic" » vous attend avec Frédéric. Si vous voulez communiquer avec les étoiles, rechercher des planètes ou des galaxies, le Club "Alpha Centauri" avec Jean-Louis et Henri vont vous aider.

#### ▪ **Pour présenter le volume d'heures et le coût du bénévolat**

Les bénévoles, responsables ou animateurs, s'investissent pour partager leur passion avec d'autres dans une ambiance de détente, de convivialité.

Ils doivent être de bons pédagogues pour intéresser et soutenir les adhérents de l'activité avec humanisme.

Pour les manifestations, ils gèrent leur activité comme des "entrepreneurs". Ils les planifient, les déclarent, les font connaître par des affiches ou la presse, établissent un bilan prévisionnel, etc...

A cela s'ajoute la réservation de la salle avec les tables et les chaises, de la sono, l'installation de la salle et le rangement du matériel, le repas (et oui). Ces tâches constituent la logistique et prennent beaucoup de temps. Le personnel de la Maison est souvent intégré au côté administratif et logistique.

Comme vous le voyez, l'organisation d'une manifestation requiert un gros investissement de la part des responsables et animateurs de la M.J.C..

**La saison 2015-2016 se résume en 3 chiffres pour le bénévolat :**

- **Plus de 150 ateliers sont mis en place par semaine.**
- **Plus de 300 bénévoles s'activent dans les divers ateliers.**
- **Plus de 40 000 heures d'animation s'écoulent, ce qui correspond à 25 Equivalent Temps Plein**

**Le coût de ce bénévolat s'élève à 900.000 €, ce qui reste considérable.**

Vous voyez que chacun a sa place et ne s'ennuie pas dans notre chère Maison qui tisse le lien social. Il y règne une ambiance chaleureuse, bienveillante, amicale et personne ne souhaite aller ailleurs.

#### **La Maison à travers le regard de la photographie : Clarisse...**

Depuis quelque mois, vous avez pu constater qu'une charmante jeune femme arpente nos locaux pour prendre des clichés.

Clarisse, qui pour nous est la photographe "esprit civique", a fait un travail remarquable. Munie de son appareil photographique, elle a rendu visite aux activités de la Maison et vous pouvez admirer les clichés exposés sur les murs de la Maison.

En effet, si nous avons la chance de pouvoir l'accompagner dans sa formation universitaire au GRAPH, aujourd'hui, elle nous présente sa vision de l'esprit de la Maison à travers une "P.O.M.."

Mais c'est quoi, une P.O.M ?

*C'est une "Petite Œuvre Multimédia" qui associe des images photographiques à une réalisation sonore de qualité.*

*Clarisse, armé de son matériel de qualité et de ses compétences, nous amène dans l'atelier "Main dans la main" animé par Béatrice BARRE, une activité qui reste l'illustration parfaite du vivre ensemble dans le respect des différences.*

*L'esprit de la Maison est un esprit de bienveillance, de chaleur, de partage et de convivialité.*

*Nous remercions Clarisse pour la qualité de son travail et Béatrice pour sa participation et son implication.*

Le Président remercie notre Secrétaire pour la présentation de ce compte-rendu d'activité que tout le monde a pu apprécier. Il rappelle que ce compte-rendu ne fait pas l'objet du vote.

La parole est ensuite donnée à Daniel JEAN-PIERRE notre Directeur Régional.

**D. JEAN-PIERRE** est ravi de voir et d'entendre ce qui se passe dans cette Assemblée Générale. *"Si l'éducation populaire sert à s'auto éduquer, c'est aussi une force collective qui contribue à une société plus solidaire. Pendant cette période difficile, la force d'agir est une solution pour maintenir l'éducation populaire et la M.J.C. de Carcassonne sait trouver sa place de par ses domaines d'intervention variés qu'il s'agisse dans l'aménagement du territoire ou encore dans l'accompagnement, ô combien sensible, du handicap".*

Il félicite le Conseil d'Administration, les responsables, les animateurs d'activité sans oublier le personnel de la structure. Il remercie également les adhérents pour leur compréhension dans le cadre de la situation difficile que traverse la Maison en précisant qu'il reste confiant sur les décisions qui vont être prises. Il remercie également la Municipalité de Carcassonne qui, malgré le contexte difficile, continue à apporter son soutien à la MJC.

**J. BRISOT** remercie le Directeur Régional et rappelle que la Fédération Régionale est toujours présente à nos côtés et plus encore dans la période que nous traversons. C'est bien dans ces moments là que l'on peut mesurer l'esprit de famille qui règne au sein du réseau des M.J.C..

#### **4 Finances exercice 2015 (compte de résultat, bilan, rapport du Commissaire aux Comptes, discussion, vote)**

La parole est donnée à **F. GRILLOT** notre Trésorier adjoint.

- **Compte de résultat de l'année civile 2015**

Lecture de l'analyse financière (voir document)

Cette analyse s'appuie sur une vidéo-projection qui permet de mieux appréhender les différents éléments de ce Compte de résultat.

Le Président précise que le maintien du poste "C.I.S." dans cette présentation, alors que ce dernier est fermé depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015, nous permet de mieux appréhender l'incidence de cette fermeture sur notre fonctionnement.

- **Bilan (voir brochure).**

**Le trésorier**, avant d'en faire la lecture, rappelle que le bilan reste une photographie de l'Association à un moment donné, ici au 31 Décembre 2015.

Il demande ensuite s'il y a des questions sur cette présentation.

**Une adhérente** tient à remercier le Trésorier pour la clarté du rapport.

**F. GIROLA** pose une question sur la hauteur de la ligne "Dettes fiscales et sociales" figurant au passif du Bilan tel qu'il est présenté dans la brochure et qui est de 90 401 €.

Il est précisé que la somme mentionnée de 90 401 € regroupe plusieurs éléments: on y retrouve les charges sociales du dernier trimestre 2015, la dette envers le Personnel pour "congés payés à prendre" et surtout les "Provisions pour départs retraites" une somme importante qui se situe à hauteur de 60 000 €

**J. BRISOT** rappelle que la partie financière (compte de résultat et bilan) est soumise au vote de l'assemblée. Mais avant de procéder à ce vote il faut écouter le rapport de notre Commissaire aux Comptes.

#### ▪ Rapport du Commissaire aux Comptes

La parole est donnée à **Monsieur SUAU** pour la lecture de son Rapport.

*"Au regard des règles comptables, les comptes sont réguliers et sincères. Néanmoins il est constaté que le montant des subventions et des adhésions ne suffisent plus à un fonctionnement normal de la structure et, si la situation n'évolue pas, nous nous dirigeons vers sa fermeture. L'avenir est incertain. Cependant, les propositions faites par le Conseil d'Administration sont à retenir car elles vont dans le bon sens. Il vous appartient aujourd'hui, par votre vote, de les rendre effectives".*

**Le Président** remercie Monsieur SUAU et invite ensuite les adhérents à procéder à leur vote.

### 5 Budget prévisionnel 2016 (voir brochure).

**F. GRILLOT** expose les divers chapitres du budget prévisionnel.

Il est rappelé que le budget prévisionnel, dans sa présentation initiale, a été élaboré dans le courant du dernier trimestre 2015. Les charges y ont été estimées à 586 620 € et traduisent une baisse de 15 % par rapport à celles de 2014. Les produits, quant à eux, font l'équilibre et s'appuient sur une demande totale de subventions à hauteur de 224 170 € dont 176 200 € dans le cadre de la Convention Mairie.

Depuis cette date nous avons eu des réponses à nos demandes ce qui permet le réajustement de notre budget prévisionnel et d'intégrer ces nouvelles données. A la lecture de cette deuxième présentation, le constat est vite fait: *"c'est bien une somme à hauteur de 60 000 € qui fait défaut et qui va nous demander, maintenant, un positionnement clair".*

Aucun commentaire n'étant fait, le Président remercie le Trésorier pour la précision et la clarté de sa présentation. Il rappelle également que le budget prévisionnel n'est pas soumis au vote.

### 6 Renouvellement du Tiers Sortant du Conseil d'Administration

**J. BRISOT** rappelle que le Conseil d'Administration est actuellement composé de 29 membres et donne la liste des membres du Tiers Sortant 2016 :

- Mmes Christelle AGUERA, Catherine CIALA, Anne JALABERT, Noëlle MAGNE.
- Messieurs Joseph BRISOT, Laurent BUORO, Jacques GIMENEZ, André LE ROUZIC, Florent RICART, Bruno ROUPPERT.

Renouvellent leur candidature: Mmes Catherine CIALA, Anne JALABERT, Noëlle MAGNE

MM Joseph BRISOT, André LE ROUZIC, Bruno ROUPPERT.

S'ajoutent trois nouvelles candidatures:

Mme Tiphaine COLAU,

MM Loïc DELORT et Nicolas LAUMONT.

à qui le Président demande de se présenter.

Nous avons donc 9 candidatures pour 11 postes à pourvoir. Ces candidatures sont soumises au vote de l'Assemblée, le Président demande donc de procéder à ce vote sur le bulletin réservé à cet effet.

### 7 Tarif Adhésions

**J. BRISOT** rappelle les montants actuels de l'adhésion:

- 30 € pour les 18 ans et plus
- 15 € pour les moins de 18 ans

puis présente la nouvelle proposition du Conseil d'Administration qui sera soumise au vote:

- Adhésion à 68 € pour les 18 ans et plus
- Adhésion à 53 € pour les moins de 18 ans

Avant de passer au vote de la proposition, le Président rappelle l'enjeu de la décision qui doit être prise aujourd'hui et espère que les explications données depuis plusieurs mois ainsi que les précisions apportées ce jour puissent permettre, à chacun, de voter en "son âme et conscience". C'est un engagement sur l'avenir de la Maison qui se joue par le vote qui vous est demandé.

## 8 Questions diverses

Aucune question diverse n'a été enregistrée.

J. BRISOT donne la parole aux invités.

## 9 Allocution des invités

J. BRISOT donne la parole à Audrey DUTON, représentant Monsieur le Maire.

Elle déclare que son propos sera très succinct après l'importance des débats de cette Assemblée Générale. **Pour** revenir sur l'Education populaire et sur importance que devrait lui accorder, elle regrette que la Municipalité de Carcassonne reste le seul partenaire financier de la MJC. *"Bien sûr, on ne peut pas rester insensible aux difficultés que vous rencontrez aujourd'hui et je regrette que la recherche de ressources complémentaires n'ait pas abouti à ce jour. Dans ce contexte délicat, y compris pour les collectivités, il est de plus en plus nécessaire de diversifier les financements qui assurent le fonctionnement de votre Association. Il faut continuer à se mobiliser et rechercher du côté de l'Agglomération du Carcassonnais ces éventuels soutiens"*.

Sur le plan affectif, *"vous me permettez d'avoir une pensée toute particulière pour Bruno pour dire que son départ m'affecte profondément"*.

La réunion arrivant à son terme:

**N. LAUMONT** annonce que le vendredi 1<sup>er</sup> juillet 2016 aura lieu la fête du club Grabuge à laquelle tous les adhérents seront les bienvenus.

**J. BRISOT** invite les participants à parcourir l'exposition de "l'Atelier Aquarelle".

Il rappelle aux Adhérents de procéder à leur vote en sortant de la salle et de se réunir ensuite autour du verre de l'amitié pour l'apéritif qui sera servi dans la cour.

Le repas prévu sera pris dans la salle que nous occupons.

\*\*\*\*\*

### Résultat des votes

	Pour	Contre	Abstention	Nul
Compte-rendu de l'A. G. du 20 juin 2015	256	3	10	1
Rapport moral	244	17	5	4
Rapport financier	230	28	5	7
Tiers Sortant 2016	Les 9 candidats sont élus			
Adhésion 2016-2017	214	47	6	3

La Secrétaire Générale

La Trésorière

Le Président

Suzanne DUBERNAT-SIRE

Catherine CIALA

Joseph BRISOT



## Rapport moral

Il y a tout juste un an, dans cette même salle, nous célébrions le soixantième anniversaire de notre Maison. Ce fut l'occasion, pour nous, d'évoquer les moments importants de son histoire, ce fut surtout l'occasion de constater que, de sa création en 1955 jusqu'à l'année 1978, notre MJC avait toujours été confrontée à des problèmes récurrents de locaux. Mais, vous le savez, les temps changent. Problèmes de locaux, disais-je, oui mais "ça, c'était avant" et il est inutile de changer sa paire de lunettes pour constater que les faits qui s'imposent à nous aujourd'hui, sont d'une tout autre nature.

J'ose penser que, dans cette Assemblée réunie pour son Assemblée Générale, nul n'ignore la situation financière délicate de notre structure. Il me semble néanmoins nécessaire de rappeler que, le 4 décembre 2015, dans le cadre de la loi et de sa mission, notre Commissaire aux Comptes fut conduit à mettre en œuvre la procédure d'alerte financière, considérant légitimement (je cite), "*que les incertitudes pesant sur nos sources de financement étaient de nature à compromettre la continuité d'exploitation de notre Association*". Pour celles et ceux qui n'auraient pas interprété le message cela signifiait, en termes clairs et explicites, que notre Association ne pouvait plus, financièrement, continuer de la sorte.

Bien sûr, et tout aussi légitimement, vous êtes en droit de vous poser la question

**"mais comment en est-on arrivé là ?".**

Trois éléments suffiront pour en donner une réponse complète et objective.

- Tout d'abord, c'est la cessation de l'activité de notre Centre International de Séjour au 1<sup>er</sup> Janvier 2015 qui est venue amputer notre fonctionnement d'une somme annuelle à hauteur de 30 000 euros.
- Le deuxième élément concerne, lui, deux de nos emplois devenus en surnombre par suite de la fermeture de ce même CIS.
- Quant au troisième, il est consécutif à la baisse des aides municipales aux Associations de la Ville, une baisse globale de 30 000 euros pour notre Maison.

Dans ces conditions, l'année 2015 s'annonçait financièrement sous ses plus mauvais jours et un résultat d'exploitation déficitaire, au delà de 100 000 euros, était tout à fait prévisible. Surtout, n'allons pas croire que nous sommes restés, et je parle ici de l'ensemble du Conseil d'Administration, les bras croisés en attendant que la bonté divine puisse faire le reste. Devant la gravité de la situation, bien des démarches ont été conduites et certaines mesures ont pu être mises en place.

Nous citerons ici:

- la recherche de nouveaux partenaires même si cette recherche est restée infructueuse.
- la rupture conventionnelle de son contrat de travail sollicitée par l'un de nos employés et qui a permis une baisse de 30 000 euros de la masse salariale.
- le non renouvellement des contrats de travail à durée déterminée ainsi que ceux concernant les emplois aidés type CUI – CAE.
- la fermeture de la Maison pendant trois semaines en période d'été afin d'optimiser financièrement la prise de congés de notre Personnel.

Signalons que ces trois dernières mesures cumulées ont autorisé la réduction de notre effectif salarial de deux équivalents temps plein (à savoir deux personnes travaillant à raison de 35 heures par semaine chacune).

Mais force est de constater, que ces mesures, même si leur incidence n'est pas négligeable, n'ont pas suffi au redressement de la situation. Dans quelques instants, le compte d'exploitation 2015 vous sera présenté et nous devons, malheureusement, constater l'étendue des dégâts. Il reste donc une situation alarmante d'autant que nos réserves financières, loin d'être inépuisables, fondent comme

"neige au soleil". C'est dans ces conditions que l'année 2015 a pris fin, c'est ainsi, aussi, que débutait l'année 2016, celle qui, inéluctablement, serait déterminante pour le devenir de notre Association.

### **Alors aujourd'hui, où en sommes-nous réellement ?**

Pour répondre à cette interrogation je m'appuierai, si vous me le permettez, sur les faits intervenus durant les six premiers mois de l'année 2016. Dans toute situation, aussi complexe soit-elle, il est toujours nécessaire de bien en comprendre ses articulations et ses rouages, celles et ceux qui vont permettre de mieux en appréhender ses éventuelles difficultés. Mais, si l'analyse "des tenants et des aboutissants" (formule toute prête) est indispensable, elle ne peut pas se suffire à elle-même. Elle doit obligatoirement s'accompagner d'une représentation plus quantifiée des différents éléments qui la composent. C'est le rôle du projet de budget, un exercice annuel important mais qui devient essentiel lorsque son élaboration est contrainte par des difficultés financières.

Concernant notre projet de budget 2016, toutes les charges inhérentes à notre fonctionnement et pouvant supporter une baisse y ont été réduites "à minima" sachant, bien sûr, que certaines d'entre elles restent incompressibles de par nature. Mais, vous le savez, tout projet de budget se présente "à l'équilibre" et donc "équilibré" par des ressources qui, pour certaines, peuvent présenter un vrai caractère aléatoire. C'est donc, en appui de ce document, que nous avons sollicité la Municipalité de Carcassonne, notre seul et unique partenaire financier, pour une somme importante à hauteur de 176 000 euros. Réponse tant attendue à cette demande: le Conseil Municipal du 31 Mars 2016 et avec lui une subvention de 120 000 euros accordée au fonctionnement de la MJC. Dès lors, les comptes sont vite réalisés et, en référence à l'aide demandée, c'est une somme comprise entre 55 000 et 60 000 euros qui fera défaut. S'il ne m'appartient pas ici de commenter les décisions prises dans le cadre de l'instance Municipale, je tiens néanmoins à préciser que le montant de la subvention attribuée à notre fonctionnement n'est pas la cause de nos difficultés financières actuelles. Rappelons-nous, l'aide accordée en 2014 était déjà de 120 000 euros et donc à la même hauteur que celle de 2016. La vérité, vous la connaissez, c'est bien dans cette décision de fermeture de notre CIS qu'elle réside, une décision qui s'est imposée à nous et que je n'aurai aucun mal à qualifier de mal programmée et de mal accompagnée. C'est bien ce manque à gagner qui reste aujourd'hui sans financement et qui est à l'origine de nos difficultés.

Et puisque nous parlons de situation difficile, il en est une autre, encore plus pénible, et que je ne peux pas passer sous silence dans le cadre de ce propos. Dans quelques jours, notre Coordinateur, Bruno, quittera définitivement ses fonctions à la MJC de Carcassonne et "sera remis à la disposition" de son employeur, la Fédération Régionale des MJC. La raison, vous la connaissez, le financement du poste ne peut plus être pris en charge par la Municipalité. Pour évoquer ce moment délicat, où se mêlent l'aspect professionnel et le côté humain, je dois vous avouer, bien humblement, que les mots me manquent tant ils deviennent subitement dérisoires. Après une longue période d'engagement bénévole au sein de notre structure, j'avais, personnellement, beaucoup investi dans le recrutement de Bruno ainsi que dans sa nomination au poste de Coordinateur à la MJC de Carcassonne. Après sept années d'exercice, la fonction disparaît et l'ami qui l'occupait va s'éloigner de nous. Ce départ, qui traduit l'arrêt brusque d'un parcours inachevé et qui viendra complexifier encore plus notre fonctionnement, est accompagné d'un fort sentiment de tristesse et de profonde amertume.

Après cette évocation, forcément sensible, il nous faut impérativement revenir à nos difficultés actuelles avec trois constats qui s'imposent à nous.

- le premier: il doit nous amener à prendre conscience de l'urgence de la situation et surtout de l'urgence de "la prise de décisions". Nous l'évoquons ci-avant, nos réserves financières

s'amenuisent tous les jours et nous aurons beaucoup de mal à aller au-delà de l'année 2016 si aucune mesure n'est mise place.

- deuxième constat: les solutions, si elles existent, ne pourront être prises "qu'en interne" c'est-à-dire "qu'au sein" même de notre structure. Rappelons ici que les recherches de financement extérieur n'ont pu aboutir nous obligeant à occulter, provisoirement, ces pistes là.
- enfin troisième constat: les solutions que nous devons mettre en place, si nous souhaitons les considérer comme telles, doivent être à la hauteur des problèmes qui se posent à nous. Rappelons qu'il s'agit bien d'un financement structurel quantifié à 60 000 euros annuels qui fait défaut aujourd'hui et que nous devons prendre en considération.

C'est donc à partir de ces trois éléments qu'une réflexion, la plus large possible, a pu être mise en place. Pour ce faire, de nombreuses réunions ont été tenues: l'Assemblée Générale Extraordinaire, les Conseils d'Animation et bien entendu les Conseils d'Administration auront permis, nous l'espérons, à chacun d'entre vous de mieux appréhender la hauteur de nos difficultés et d'être associés à la recherche de solutions. On y ajoutera, bien sûr, les multiples courriers envoyés, les communications portées par la presse locale ainsi que les nombreuses, mais légitimes, demandes d'informations formulées individuellement et qui traduisent la préoccupation, j'allais dire l'obsession, de ces derniers mois.

Mais, vous le savez tous, il arrive le moment, ce moment tant redouté, où des décisions doivent prendre le pas sur le barguignage et où des propositions précises doivent être formulées et formalisées.

C'était l'objet des dernières réunions du Conseil d'Administration, ce Conseil d'Administration que vous avez vous-même élu et à qui il revient la lourde tâche de définir les orientations des prochains mois.

Avant d'en présenter les contours je voudrais ici, si vous me le permettez, souligner l'engagement, le sérieux et le sens de la responsabilité de nos Administrateurs. Lorsque les enjeux sont importants, si chacun doit faire valoir ses convictions, chacun doit aussi savoir pondérer sa propre opinion afin de privilégier la réflexion et le dialogue collectifs. Ce n'est pas une démarche aisée ou un exercice facile et pourtant c'est bien cette attitude et cette mentalité qui ont prédominé dans tous les débats. Voilà, je tenais simplement, à le souligner.

Nous arrivons maintenant aux faits. Si toutes les pistes furent évoquées durant les discussions, il y en a une qui a été très vite écartée, c'est celle de la fermeture de notre Maison. De façon unanime, le principe de dissolution de l'Association n'a jamais été considéré comme une solution envisageable mais plutôt comme l'ultime démarche résultant d'un constat d'échec.

Ceci étant précisé, il fallait donc dégager des propositions concrètes et adopter certaines décisions. Après de longues mais nécessaires discussions, la majorité du Conseil d'Administration s'est prononcée sur deux directions par rapport aux mesures à mettre en œuvre.

- 1<sup>ère</sup> proposition: baisse de la masse salariale d'une somme à hauteur de 27 000 €
- 2<sup>ème</sup> proposition: hausse de la Cotisation / Adhésion pour une somme à hauteur de 33 000 euros.

Ces décisions sont, bien sûr, lourdes de conséquences et je peux vous assurer que personne, au sein de notre Conseil d'Administration, n'a eu le sentiment d'avoir pris la bonne décision mais plutôt d'avoir opté pour la moins mauvaise d'entre elles. Pourtant, assurer un financement fiable, pérenne et sans caractère aléatoire était un passage obligé: c'est le sens des deux décisions qui ont été prises.

Mais, pour être plus complet, je me dois de revenir sur la deuxième proposition à savoir "la hausse de la cotisation / adhésion" et y apporter certaines précisions. Vous le savez, la seule "Cotisation" traduit la participation financière de chacun à l'activité qu'il est amené à pratiquer et son montant est fixé chaque

année, en commun accord, par le Responsable de l'activité et la Direction de la MJC. L'Adhésion, quant à elle, s'entoure d'une démarche plus personnelle par laquelle un individu accepte de rentrer dans un mouvement dit associatif dont les principes et les valeurs sont définis par ses statuts et, pour nous, par la "Charte des MJC". Cette adhésion est, bien sûr, obligatoire et elle confère le statut "d'Adhérent". Concernant sa hauteur financière, vous n'ignorez plus maintenant, qu'elle est décidée par l'Assemblée Générale sur proposition du Conseil d'Administration. Nous sommes donc dans le cadre de l'Assemblée Générale et, effectivement, dans quelques instants, l'ordre du jour nous amènera à discuter et à voter sur ce point.

**Mais où veut-il en venir pour nous raconter tout cela ?** C'est sûrement la question que vous vous posez et à laquelle je vais essayer de répondre.

Nous avons dit "hausse de l'Adhésion/Cotisation à hauteur de 33 000 euros". S'agit-il alors de la hausse de l'Adhésion ou de la hausse de la Cotisation ? S'il s'agit de la hausse de l'Adhésion, la décision appartient à l'Assemblée Générale, s'il s'agit de la hausse de la Cotisation, l'Assemblée Générale n'a pas à statuer sur ce point. Le Conseil d'Administration s'est, bien entendu, interrogé sur ce sujet et a cru bon d'adopter l'attitude la plus sincère possible envers l'adhérent. Qu'il s'agisse d'une hausse de l'Adhésion ou d'une hausse de la Cotisation, dans tous les cas, l'adhérent sera financièrement concerné. Dans ces conditions, le Conseil d'Administration a conclu à la nécessité et la légitimité de pouvoir associer l'Adhérent à la décision finale. Il s'agit là d'une décision pleine de sagesse et de bon sens.

Plus loin dans cette réunion, votre Président, et oui il en faut un, vous demandera de vous prononcer sur cette hausse de l'adhésion. Par le biais de ce propos, j'ai essayé de vous livrer, le plus simplement et le plus sincèrement possible, les différents éléments qui ont conduits notre Maison dans la situation qui est la sienne aujourd'hui. Toutefois, je faillirai à mon devoir si je concluais ce rapport en passant sous silence l'importance de la décision que vous allez être amenés à prendre. Si l'effort financier demandé peut aller au-delà du doublement du tarif actuel de l'adhésion, je peux vous assurer que tout le monde s'accorde pour dire qu'il s'agit là d'un effort très important. Mais, avons-nous le choix ? Rappelons ici que nous devons impérativement passer par des mesures à la hauteur des problèmes posés. Décision difficile à prendre, mais aussi décision qui ne sera pas sans conséquence sur le devenir de notre Maison. C'est donc en pleine connaissance du contexte que, chacune et chacun d'entre vous, allez vous prononcer. Je souhaite, simplement, que votre choix puisse s'appuyer sur une réflexion à la fois lucide et responsable. Ce sont des décisions courageuses qu'il faut prendre aujourd'hui, nous n'avons pas le droit de baisser les bras.

Enfin, et pour en terminer cet écrit, je me dois ici de remercier tous ceux qui, tout au long de l'année, nous apportent leur soutien et participent à la réalisation de notre projet associatif:

- Tout d'abord, la Municipalité de Carcassonne qui, malgré un contexte difficile, nous accompagne à la fois financièrement et matériellement et sans qui, faut-il le rappeler, nous ne serions plus rien.
- Nous remercierons aussi la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, notre organisme de tutelle. Garante de notre action la DDCSPP reste, pour nous, le service incontournable de l'Etat, à la fois source référente et mine de conseils avisés.
- Dans la tourmente qui est la nôtre aujourd'hui nous ne pouvons que souligner l'action de notre Fédération Régionale représentée à cette Assemblée par son Directeur Daniel JEAN PIERRE. Et, vous me le permettrez, je voudrais m'adresser à lui pour lui demander d'être notre interprète auprès du Président et de l'ensemble du service de la FR pour leur dire "combien nous leur sommes reconnaissants" de la pertinence de l'accompagnement qu'ils nous témoignent. Soutien moral, soutien et appui technique, totale disponibilité sont autant d'éléments qui

confirment, mais nous n'en doutions pas, l'importance, la nécessité et la force de notre réseau. Si, dans les moments difficiles, il est bon de ne pas se sentir seul, je n'aurai aucun mal à vous assurer que notre Fédération n'a pas failli dans ce domaine, d'autant plus qu'elle est, elle-même, concernée et impactée financièrement par nos propres difficultés. Qu'elle en soit ici profondément et sincèrement remerciée.

- Et puis bien entendu, et je terminerai par elle, elle l'équipe de nos Animatrices et animateurs sans qui, plus rien ne serait possible. Dans un gymnase ou dans une piscine, sur un terrain de sport ou sur une scène de théâtre, dans une de nos salles d'activités c'est bien avec elle que l'essentiel se joue, c'est bien là que le fameux lien social, si souvent évoqué de nos jours, se crée et se cultive. Je sais que nous pouvons nous appuyer sur cette formidable équipe, je sais aussi que, dans les moments difficiles, c'est avec elle que nous surmonterons les embûches qui entravent notre chemin.

Alors, pleinement conscients de la responsabilité qui est la nôtre aujourd'hui, sachons garder à l'esprit cette réflexion que je vous soumets:

***"Mettre un genou à terre n'est en rien une faute, ne pas essayer de se relever, pourrait le devenir".***

C'est là tout notre déficit, c'est là le déficit que nous devons relever, tous ensemble.

Le Président de la MJC

J . Brisot

---

\*\*\*\*\*